



REPUBLIQUE DU BENIN

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE LYCEES TECHNIQUES PROFESSIONNELS AU BENIN :

- PHASE1 : LOKOSSA, BOHICON ET NATITINGOU
- PHASE 2 : COTONOU, ABOMEY-CALAVI ET DJAKOTOME

Procédure restreinte internationale– Pré-qualification de candidats

Sources de financement : Banque Ouest Africaine de Développement
Accord de Prêt de la BOAD : Phase 1 : 2024038/PR BN 2024 44 00 du 23 Octobre 2024 ; Phase 2 : 2025050/PR BN 2025 34 00 du 20 Octobre 2025
Procédure restreinte internationale – Pré-qualification de candidats
Numéro de l'avis : N° 576 PR/ACISE/PRMP/SPM/2026
Date de l'Avis: 04/06/ 2026
Intitulé du marché /Référence SIGMaP : RECRUTEMENT DE BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUE (BET) POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION / REHABILITATION ET EQUIPEMENT DE TROIS (03) LYCEES TECHNIQUES PROFESSIONNELS (LTP) DES SITES DE LOKOSSA , NATITINGOU ET BOHICON (PHASE 1) ET DE TROIS (03) LYCEES TECHNIQUES ET PROFESIONNELS (LTP) DES SITES DE COTONOU , D'ABOMEY-CALAVI ET DJAKOTOMEY (PHASE 2) / REFERENCE SIGMAP: PI_ACISE_122513

DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Prix Unitaire

BON A LANCER

2. Description du marché

Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité un financement de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Construction et d'Equipelement de trois (03) Lycées Techniques Professionnels. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), l'Agence d'exécution du Projet se propose d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des Travaux de réhabilitation / construction de Lycées Techniques Professionnels (LTP) Phase 1 & 2. L'Agence de Construction des Infrastructures du Secteur de l'Education (ACISE), le Mandataire du maître d'ouvrage sollicite des Manifestations d'Intérêts sous plis fermés de la part de Bureaux d'Etudes Techniques éligibles et répondant aux qualifications requises pour la surveillance et le contrôle des Travaux de réhabilitation / construction de trois (03) Lycées Techniques Professionnels de Lokossa, Bohicon et Natitingou (Phase1) **et de trois (03) LTP de COTONOU, ABOMEY-CALAVI et DJAKOTOMEY: (Phase 2).**

Le site devant abriter le Lycée Technique de LOKOSSA est situé à Tokpa, Arrondissement de Houin, Commune de LOKOSSA. Il couvre une superficie de 20ha 61a 58ca soit 206158,00 m² avec une forme polygonale et est desservi par une voie de 30,00 mètres.

Le site devant abriter le Lycée Technique de BOHICON est situé à Honmèho, 2ème Arrondissement de la Commune de BOHICON. D'une superficie de 12ha 38a 80ca soit 123880 m², il a une forme trapézoïdale et est situé au bord de la Route Nationale Inter Etats n°4.

Le site abritant le Lycée Technique de NATITINGOU est situé à Natitingou, Commune de NATITINGOU. D'une

superficie de 20ha 61a 58ca soit 206158,00 m², il a une forme polygonale et est desservi par une voie de 30,00 mètres.

Le site abritant le Lycée Technique et Professionnel (LTP) de COULIBALY est située en plein cœur de Cotonou dans le 5ème Arrondissement sur un domaine de 02ha 50a 59ca soit 25059,00 m², de forme quadrangulaire, il est limité au Nord par une voie de 20 mètres d'emprise, au Sud par le Centre Hospitalier Universitaire de la Mère et de l'Enfant Lagune (CHU-MEL), à l'Est par la lagune de Cotonou et à l'Ouest par une voie de 20 mètres d'emprise.

Le Lycée Technique et Professionnel du Tourisme, d'Hôtellerie et de la Restauration (LTTHR) d'AKASSATO est situé dans la Commune D'Abomey-Calavi à environ 25 km de Cotonou et 33km de Allada Chef-lieu du Département de l'Atlantique. Le site est juxtaposé à celui du Lycée Technique et Professionnel d'Amitié Sino-Béninoise d'Akassato et est à 1 km environ de la Route Nationale Inter Etats (RNIE) n°2, côté Ouest. De la RNIE 2, il est accessible par la rue bordant le Centre de Santé d'Arrondissement d'Akassato et par celle bordant la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle (CLCAM), agence d'Akassato.

Le site du Lycée Technique et Professionnel (LTP) de DJAKOTOMEY est située au quartier Atchouhoué, Arrondissement de Djakotomey 1 dans la commune de DJAKOTOMEY sur un domaine de 30ha 92a 31ca soit 309231,00 m², de forme polygonale. Situé à quatre (4) kilomètres environ de la Route Nationale n°2, il est à proximité de l'Ecole Primaire Publique Atchouhoué et est desservi par un passage en terre de 8,00 mètres de largeur. La zone n'est pas encore viabilisée.

BON A LANCER

3. Nombre et intitulé des lots

La mission est répartie en six (06) lots à raison de trois (03) lots pour chacune des deux phases comme suit :

Phase	Lot (tout corps d'état)	Département	Commune
Phase 1	Lot 1 : surveillance et contrôle des travaux de construction / réhabilitation et équipement du Lycée Technique Professionnel (LTP) de Lokossa	MONO	Lokossa
	Lot 2 : surveillance et contrôle des travaux de construction / réhabilitation et équipement du Lycée Technique Professionnel (LTP) de Bohicon	ZOU	Bohicon
	Lot 3 : surveillance et contrôle des travaux de construction / réhabilitation et équipement du Lycée Technique Professionnel (LTP) de Natitingou	ATACORA	Natitingou
Phase 2	Lot 4 : surveillance et contrôle des travaux de Construction / réhabilitation du Lycée Technique et Professionnel (LTP) de COULIBALY.	LITTORAL	Cotonou
	Lot 5 : surveillance et contrôle des travaux de Construction du Lycée Technique et Professionnel du Tourisme, d'Hôtellerie et de la Restauration (LTTHR) d'AKASSATO	Atlantique	Abomey-Calavi
	Lot 6 : surveillance et contrôle des travaux de Construction du Lycée Technique et Professionnel (LTP) de DJAKOTOMEY	COUFFO	Djakotomey

4. Budget maximal

Le budget maximal de la surveillance et contrôle des marchés de travaux inscrit au PPM 2026 du projet est de **neuf cent quarante-huit millions (948 000 000) de francs CFA hors taxes pour les six lots.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre pour un seul lot, plusieurs lots ou tous les lots, mais une seule offre par lot. Les marchés seront attribués lot par lot et chaque lot constituera un marché séparé.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est autorisée uniquement que pour les prestations géotechniques et / ou topographique à des prestataires qualifiés. La sous-traitance ne peut dépasser le seuil de 30% du montant du marché.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

Date mentionnée sur l'ordre de service de démarrage des prestations

BON A LANCER

10. Durée de mise en œuvre du marché

Pour chaque lot, les prestations du BET sont prévues pour une durée de vingt-trois (23) mois et se décomposent comme suit :

- *Le délai d'exécution des travaux de construction et / ou réhabilitation de chaque Lycée Technique et Professionnel (LTP) est de vingt (20) mois.*
- *Pour chacun des six lots, la mission du Consultant démarrera un (1) mois avant le démarrage des travaux (pour la validation des premiers dossiers d'exécution nécessaires au démarrage des travaux) et prendra fin un (1) mois après la réception provisoire des travaux et équipements (pour veiller à l'élaboration des plans de récolement et du rapport final d'achèvement des travaux et d'installation du mobilier et des équipements). Un délai supplémentaire d'un (1) mois sera accordé au Consultant, pour couvrir les visites périodiques du Chef de mission et de certains experts sur la période de garantie et assister l'Autorité contractante pour la réception définitive des travaux et équipements.*

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Pour chaque lot, les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :
Avis de sollicitation de manifestations d'intérêt

Critères de sélection	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Capacité économique et financière du candidat pour chaque lot	a) Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : <ul style="list-style-type: none"> • Trente-cinq millions six cent trente et un mille (35 631 000) de francs CFA pour les lots 1, 2, 3 et 6. • Dix huit millions deux cent sept mille (18 207 000) francs CFA pour les lots 4 et 5. b) avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de contrôle et surveillance de travaux de construction sur les trois (03) dernières années (2023 ; 2024 et 2025) de : <ul style="list-style-type: none"> • deux cent quatorze millions (214 000 000) de francs CFA pour les lots 1, 2, 3 et 6. • cent dix millions (110 000 000) de francs CFA pour les lots 4 et 5. 	Attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin Bilans et états Financiers des trois (03) dernières années (2023 ; 2024 et 2025) Tableau « Données financières » de la référence "3 .CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE " du modèle de formulaire de soumission
2. Capacité professionnelle du candidat pour l'ensemble des lots	c) Être un Bureau d'Etudes Techniques avec inscription de mission de surveillance et contrôle des travaux ou Direction d'Exécution des Travaux (DET) sur des projets de construction dans le domaine des Bâtiment et Travaux Publics (BTP) sur le RCCM ou les statuts ; d) Disposer d'au moins deux experts permanant au sein de l'équipe du consultant dont un (01) Ingénieur en génie civil, de niveau (BAC+5) minimum et ayant au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles en BTP ; un (01) Technicien Supérieur en génie civil, contrôleur permanent de niveau Licence Professionnelle (BAC+3) minimum et ayant au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles en BTP. e) au moins 20% de l'ensemble des effectifs du candidat travaillant cette année (2026) dans la surveillance et contrôle des travaux ou Direction d'Exécution des Travaux (DET) sont permanents.	RCCM ou les Statuts Tableau de la référence "5.DOMAINE DE SPÉCIALISATION" du modèle de formulaire de soumission Tableau de la référence "4.EFFECTIFS" du modèle de formulaire de soumission Copies d'identités ainsi que les certificats de déclaration du personnel à la Caisse de National de Sécurité Sociale ou tout document officiel pouvant attester l'effectivité de l'embauche du personnel permanents travaillant cette année (2026) dans la surveillance et contrôle des travaux ou Direction d'Exécution des Travaux (DET)
3. Capacité technique du candidat pour chaque lot N.B : Les expériences dans la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'ouvrage délégué, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, la conduite d'opération ou l'assistance technique ne sont pas prises en compte au titre de Capacité technique du soumissionnaire	f) Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années, au moins deux (02) missions de surveillance et contrôle des travaux sur des projets de construction de bâtiments recevant du public dont un (01) au moins sur le continent africain ou dans des régions présentant des caractéristiques similaires ; g) Avoir exécuté au cours des trois (03) dernières années, au moins une (1) mission de surveillance et contrôle des travaux sur des projets complexes d'aménagement et de construction de lycées technique, d'universités, d'hôpitaux ou de Centres de formation professionnelle pour le compte de maîtres d'ouvrage publics ou semi-publics dont le montant hors taxes par mission est d'au moins : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cent trente-sept millions (137 000 000) de francs CFA pour les lots 1, 2, 3 et 6. ▪ soixante-dix millions (70 000 000) de francs CFA pour les lots 4 et 5. 	Tableau de la référence "6.EXPERIENCES" du modèle de formulaire de soumission Copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des page de garde, page portant le montant hors taxe du marché et page de signature des contrats correspondants (copies simples)

BON A LANCER

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 3.g)
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 3.g)

N.B.:

le premier critère de comparaison additionnel doit être appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection;

si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8ème position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse.



SOUSSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt : 02 / 07 / 2026 à **10 heures 00 précises (heure locale)** .

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du *Formulaire de soumission* standard, disponible auprès de l'Autorité contractante. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à la manifestation d'intérêt (en dehors des documents demandés dans ledit Formulaire) ne sera pas pris en considération.

15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre **8 heures à 12 h 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale)**, auprès de l'Autorité contractante, par mail à l'adresse acise.prmp@presidence.bj et mettre en copie amaliki@presidence.bj.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à déposer leurs dossiers physiques, en français, en précisant l'objet et le ou les lots "**Réponse à l'avis d'appel à manifestations d'intérêt – N° 576 PR/ACISE/PRMP/SPM/2026 du 041061 2026, Lot (s) _____ (à préciser)**", au plus tard le 02 / 07 / 2026 à **10 heures 00 précises (heure locale)** à l'adresse ci-dessous :

Secretariat de la PRMP de l'ACISE situé au 1^{er} étage de l'immeuble SAINTE CECILE, 2ème rue à droite après les feux de l'église Saint Michel en venant du marché Dantokpa, immeuble blanc à gauche dans l'angle de rue. Tél: (+229) 01 20 22 50 39

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

L'envoi par courrier électronique est autorisé par mail à l'adresse acise.prmp@presidence.bj.

16. Debriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa manifestation d'intérêt (et plus tard sa proposition) n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la manifestation d'intérêt (ou de l'offre). Si le soumissionnaire fait la demande

d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le *Guide des procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*, disponible à l'adresse <https://www.boad.org/fr/opportunités/documentation-passation-de-marchés/>

Cotonou le 04/06/2026

BON A LANCER

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Adjaratou MALIKI SEIDOU